Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 42 (2005)

Heft: 1669

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

domainepublic.ch

Le rituel budgétaire

Sous la pression du déficit, une fois encore les parlementaires se préparent à couper subventions et effectifs sans véritable vision d'ensemble. Alors que le Conseil fédéral devrait plutôt identifier tâches et objectifs de l'Etat et aménager un plan de financement.

omme chaque année en décembre, les Chambres fédérales vont examiner et adopter le budget pour l'an prochain. Ce qui devrait constituer l'acte politique central du Parlement se déroulera comme un rituel, une opération de microchirurgie centrée sur des détails et qui n'influencera pas de manière substantielle la marche de l'Etat. Bref, comme les années précédentes, il n'y aura pas de pilote dans l'avion.

Dans les années de vaches grasses, les députés se bornaient à augmenter marginalement l'un ou l'autre montant parmi les centaines de lignes du projet de budget, selon leurs préférences ou en fonction des intérêts qu'ils défendaient. L'austérité qui prédomine aujourd'hui conduit ces mêmes députés à manier les ciseaux, de manière aussi peu réfléchie qu'autrefois dans leur générosité.

En rabotant régulièrement les montants alloués à tel ou tel office, sans se préoccuper des effets de ces réductions, le Parlement prend le risque de rendre impossible la réalisation des objectifs qu'il a lui-même fixés en légiférant. Les hystériques de la rigueur financière finiront par paralyser l'action publique. C'est d'ailleurs peut-être bien leur intention.

Car si le Parlement voulait vraiment exercer sa compétence budgétaire, il commencerait par exiger du Conseil fédéral qu'il dégage les tâches prioritaires de l'Etat. Puis il demanderait un projet de budget basé sur les prestations nécessaires à l'accomplissement de ces tâches. Plutôt que de détailler à l'infini la nature des dépenses, il allouerait des enveloppes budgétaires qui permettent aux administrations d'appliquer les politiques voulues par les autorités. En procédant à l'examen des résultats obtenus, le Parlement pourrait exercer efficacement sa mission de contrôle, réaffecter les moyens le cas échéant et décider de mesures d'économies en connaissance de cause.

Des démocrates-chrétiens et des radicaux, qui aiment à se considérer comme les piliers de l'Etat, on attendrait un sens politique plus affûté que celui des comptables étriqués de l'UDC. Quant à la gauche, plutôt que de se figer dans une posture de résistance sans espoir, pourquoi ne fait-elle pas sienne la revendication d'un budget qui soit un véritable instrument de pilotage politique et de la réforme de l'administration qu'implique ce pilotage?

Voir aussi l'article en page 2

La démocratie directe mérite quelques égards.

Journalistes et éditeurs se tournent le dos.

La ruée vers l'or de la Banque nationale reprend de plus belle. Le Conseil fédéral délaisse l'apprentissage.

page 8

Sommaire

Le budget de l'Etat n'est pas une affaire de comptables. page 2

Les entreprises redécouvrent leur responsabilité.

Reportage nocturne à la gare de triage de Denges.

Annoncer les rectifications IAA 1002 Lausanne

2 décembre 2005 Domaine Public nº 1669 Depuis quarante-deux ans, un regard différent sur l'actualité

Swisscom

Le passage en force, l'arrogance idéologique mènent à l'impasse. La privatisation de Swisscom pose de nombreuses questions auxquelles il faudra plutôt répondre en y associant les responsables économiques et politiques, dont les travailleurs de l'entreprise et le département responsable.

Edito page 3